

Nom de l'élève :

Prénom :

SECTION SPORTIVE FOOTBALL COLLÈGE ALBERT CAMUS

Collège ALBERT CAMUS

46, Avenue Jean Jaurès

BP 10056

10601 LA CHAPELLE ST LUC Cédex

Tél : 03.25.82.66.70 / Fax : 03.25.82.66.71

Mail : ce.0100009f@ac-reims.fr/Philippe.Graulier@ac-reims.fr

Chef d'établissement

M. Philippe GRAULIER

Adjoint

M. Emmanuel DALBARD

Professeur coordonnateur :

M. Gaëtan PERRACHON

Objectifs de la section

- Renforcer et optimiser la pratique autour de l'entraînement.
- Préparer le joueur d'excellence à intégrer le haut-niveau.
- Favoriser la construction du triple projet : sportif, scolaire, éducatif.

Contenu :

- Aider le joueur à se construire au travers du jeu et de la vie d'équipe.
- Préparer le joueur aux exigences du jeu dans toutes ses dimensions.
- Sensibiliser le joueur aux caractéristiques de son poste.

Recrutement

Pour intégrer la section sportive votre enfant devra obligatoirement :

- Etre scolarisé en classe de 6^e, 5^e, 4^e ou 3^e à la rentrée de septembre 2020 et être né entre 2006 et 2009
- **Etre obligatoirement licencié** dans un club affilié à la Fédération Française de Football au moment des détections
- Avoir été retenu(e) après les détections et **l'étude du dossier scolaire**
- Avoir obtenu un avis favorable de l'Inspection Académique à la demande de dérogation pour les élèves qui relèvent d'un autre secteur que celui du collège Camus.

Les détections auront lieu

EN RAISON DES CONDITIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES, SEUL LE DOSSIER SERA EXAMINE (avis éducateurs, informations techniques, avis du professeur des écoles ou d'EPS).



Retour du dossier complet avant le **27 mai** au plus tard (par voie postale, dépôt dans la boîte aux lettres du collège ou par mail).

Suivi médical

Les jeunes de la section sportive subiront des tests médicaux obligatoires en début et en fin de saison à l'Institut de la **Médecine du Sport**. Suivi assuré également par le personnel de l'établissement (médecin scolaire et infirmière).

Fréquentation des entraînements

La présence des élèves aux entraînements est **obligatoire** aux horaires déterminés ci-dessous même en cas de blessure (le certificat médical dispensera de la pratique de l'activité mais n'autorisera pas l'élève à ne pas assister aux séances)

- **3 heures d'entraînement intégrés à l'emploi du temps normal de l'élève les mardis et vendredis (quinzaine)**
- **2 à 3 heures d'entraînement dans le cadre de l'association sportive le mercredi après-midi (inscription à l'UNSS obligatoire)**
- **Matches le mercredi après-midi pour les joueurs retenus dans des lieux à définir.**

Les entraînements de la section sportive ont lieu au stade Lucien Pinet de La Chapelle St Luc ou dans le gymnase du collège.

Si l'élève est absent, les parents doivent contacter le collège par téléphone afin d'en préciser le motif et doivent fournir un justificatif écrit qui sera visé par la vie scolaire à son retour.

Respect des installations

La ville de La Chapelle St Luc met à disposition de la section les installations nécessaires au bon fonctionnement des entraînements. De ce fait, toute dégradation volontaire occasionnée par un ou plusieurs élèves sera sanctionnée par une mesure disciplinaire allant jusqu'à l'exclusion de la section ; le coût des réparations sera supportée par la famille.

Discipline – sanction

En cas de manquement au règlement intérieur de la section, ce sont les sanctions prévues dans le règlement intérieur du collège qui s'appliqueront, auxquelles il convient d'ajouter l'exclusion temporaire ou définitive de la section sportive en fonction du comportement et des résultats scolaires de l'élève.

Dossier de candidature pour l'admission à la section sportive FOOT du collège Albert Camus

Candidat :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Classe actuelle : Etablissement fréquenté :

Licencié au club de : Niveau de jeu :

Représentant légal :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél domicile : Tél. portable : Tél travail :

Pièces à joindre avec ce dossier d'inscription :

Glisser à l'intérieur de cette pochette :

- photocopies des bulletins ou évaluations de l'année en cours.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Déclaration du responsable légal

Je soussigné(e) M. ou Mme responsable légal(e)

du candidat

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section sportive.

Date et signature du parent

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Déclaration de l'élève

Je soussigné(e) (nom de l'élève) de la classe de

Ecole de

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section sportive de football du collège Albert Camus de la Chapelle St Luc, et m'engage à le respecter si je suis sélectionné(e) pour l'intégration dans cette section.

Date et signature de l'élève

RENSEIGNEMENT SPORTIF

POSTE OCCUPE (GB, DEF, MIL, ATT)	NIVEAU DE JEU : - Départemental - Régional <i>A compléter par les élèves nés en 2006</i>	JONGLE PIED DROIT	JONGLE PIED GAUCHE	JONGLE PIEDS ALTERNES	JONGLE TETE

Pour confirmer l'exactitude des résultats, les candidats retenus, se verront réalisés des tests en début d'année scolaire.

✓ **Motivation du candidat (essentiellement pour les futurs élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et de 3^{ème})**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date et signature du candidat :

✓ **Appréciations (techniques, tactiques, physiques, mentales) du candidat par l'éducateur sportif (dans la mesure du possible)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le responsable de la section sportive se laisse le droit de contacter l'éducateur du club pour échanger quant aux compétences du candidat.

Date et signature de l'éducateur :